

Directeur du département du Patrimoine H/F

Poste à pourvoir en CDI à partir du 17 août 2026



Le / la titulaire de l'emploi exerce de hautes responsabilités scientifiques, culturelles, techniques et administratives en ce qui concerne la politique patrimoniale et les collections* de La Cinéma-thèque française. Il / elle participe à la direction de l'établissement et à ce titre, contribue avec la direction générale aux orientations stratégiques de l'institution et définit avec le directeur scientifique du patrimoine la politique patrimoniale. Il / elle assure la responsabilité de leur mise en œuvre au niveau de ses directions et services et en évalue les résultats. Il / elle encadre les directions et services qui composent son département (10 directions/services et plus de 80 salariés), et en valide les projets. Il / elle supervise, arbitre et organise les moyens et les ressources, il / elle pilote et adapte le projet d'organisation de son département, et décline avec le directeur scientifique du patrimoine les objectifs par direction. Il / elle est amené(e) à représenter la Cinéma-thèque française dans et hors les murs, à s'exprimer au nom de l'association. Il / elle peut se voir confier des missions transverses à l'établissement.

* Collections de la Cinéma-thèque française : films argentiques et numériques, archives, manuscrits, correspondances, photographies, affiches, ouvrages, revues, dessins, matériels publicitaires, partitions, enregistrements sonores, appareils, plaques de verre, costumes, objets, éléments de décors, etc., sur tout support.

FONCTIONS

PILOTAGE DE L'ACTIVITÉ

En lien avec le Directeur scientifique du patrimoine :

- Il contribue à la définition et au pilotage des orientations stratégiques de l'établissement
- Établit les orientations de son département et la politique patrimoniale dans le cadre de la démarche stratégique de l'établissement
- Valide la déclinaison des orientations stratégiques de l'établissement et de la politique patrimoniale dans ses directions/services : conservation et logistique des collections physiques et numériques, sauvegarde, numérisation, catalogage (système documentaire inter-institutionnel notamment), restauration, diffusion, valorisation et recherche.
- Établit, actualise, mets en œuvre et contrôle la bonne application de la charte du patrimoine de la Cinéma-thèque française

Par ailleurs, il assure directement les missions suivantes :

- Il suit l'activité de son département au moyen d'éléments de diagnostic, d'analyse et de propositions qui lui sont fournis, coordonne l'ensemble des travaux et apporte son appui à ses directions pour la réalisation de leurs missions
- Apporte son appui aux autres directions de l'établissement pour la réalisation de leurs missions et travaille en coopération pour la réalisation de ses missions
- Prépare, suit et développe les partenariats dans son domaine de responsabilité et d'expertise, en particulier dans les domaines de la recherche scientifique et de l'enseignement supérieur relatifs au cinéma et à l'audiovisuel (ENS, École des Chartres, universités ...)
- Contribue à la coopération nationale (AFCAE ...) et internationale dans le secteur du cinéma et de l'audiovisuel (FIAF, ACE, ...).

FONCTIONS (suite)

ORGANISATION

- Assure la bonne organisation des directions (conservation, collections films et non film, administration des données documentaires, bibliothèque, valorisation, ...) de son département en fonction des moyens disponibles et mobilisables, des objectifs et de leurs échéances
- Veille à la cohésion des équipes dont il a la responsabilité, et le cas échéant travaille avec ses directions aux évolutions d'organisation nécessaires
- Impulse et anime avec ses directions la démarche de partage et de transmission au sein des équipes
- Mets en place et assure le suivi des délégations nécessaires auprès de ses équipes
- Anticipe les évolutions et adapte le fonctionnement du département aux changements de l'activité, et fais procéder, le cas échéant, aux modifications nécessaires

MANAGEMENT

- Participe au recrutement de son équipe de direction
- Veille au maintien et au développement des compétences des encadrants supérieurs et/ou intermédiaires
- Préviens les atteintes à la santé et la sécurité des personnels de son département, agit dans le respect des règles relatives à l'hygiène et la sécurité
- Veille à la bonne application des règles de l'établissement relatives à la gestion des temps, aux congés et aux absences, et prend les décisions nécessaires à la bonne marche de l'activité
- Mets en œuvre les moyens managériaux nécessaires à l'animation de l'équipe de direction.
- Supervise, accompagne et soutient les encadrants supérieurs ou intermédiaires dans leur activité managériale
- Veille au bon climat social au sein des équipes
- Constitue un recours dans le traitement d'une situation individuelle et/ou collective, à la demande d'un directeur ou d'un personnel
- Veille à la diffusion de l'information auprès des encadrants et de tous les personnels du département ; favorise l'expression des équipes placées sous sa responsabilité, assure le suivi des propositions exprimées

GESTION ET SUIVI DES RESSOURCES ET MOYENS TECHNIQUES, LOGISTIQUES ET FINANCIERS

- Évalue les besoins budgétaires de son département et supervise les arbitrages ; participe aux procédures d'achat public et suit l'exécution du budget et des marchés.
- Procède à l'évaluation des encadrants et collaborateurs qui lui sont directement rattachés et valide les appréciations des autres collaborateurs qui ne sont pas directement sous sa hiérarchie

COMMUNICATION ET COOPÉRATION INTERNE, REPRÉSENTATION DE L'INSTITUTION, PARTENARIAT EXTERNE

- En coordination avec le Directeur scientifique du patrimoine :
- Développe et valorise l'activité de son département
- Partage régulièrement les résultats de l'activité du département avec la direction générale
- Se tient informé des principales évolutions (réglementaires, technologiques ou scientifiques) relatives à son activité
- Participe à des instances internes et/ou externes et apporte une contribution scientifique et technique dans sa spécialité (enseignement, formation, conseil, recherche, publications...)
- Présente la Cinémathèque française en interne ou à l'extérieur

PROFIL ET COMPETENCES

- Conservateur du patrimoine ou qualification équivalente BAC + 5 Histoire du cinéma ou Archives / documentation / conservation
- Expérience professionnelle de 5 ans à 10 ans environ en matière de conservation, restauration et valorisation de collections patrimoniales
- Maîtrise de la gestion de projets complexes y compris de projets documentaires
- Expérience en management d'équipes de taille importante (plus de 50 salariés comprenant des cadres et directeurs)
- Prise de parole en public et capacité rédactionnelle confirmées
- Travail en équipe et coopération transversale
- Capacité démontrée à innover, à créer et à développer une intelligence et une dynamique collectives
- Compétences conjointes de réflexion stratégiques et de décision et actions opérationnelles Gestion de budget
- Connaissance du réseau des archives nationales et internationales
- Connaissance du milieu universitaire et de la recherche serait un plus
- Anglais B2 souhaité

CONDITIONS GENERIQUES DE L'EMPLOI

- Déplacements
- Travail en soirée et le week-end